



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires
et de la mer**

Service des activités maritimes

Affaire suivie par : Philippe SAUSSIEAU

tél : 05 16 49 61 53

philippe.saussieau@charente-maritime.gouv.fr

Marennes, le 11 juillet 2022

Objet : ENQUÊTE PUBLIQUE n°EP_MN_juillet_2022
référence : article 923-25 du code rural et de la pêche maritime

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer de l'organisation d'une enquête publique qui se déroulera dans le cadre du Code rural et de la pêche maritime en référence relatif au régime de l'autorisation d'exploitation de cultures marines.

A ce titre, je vous fais parvenir :

- un avis d'enquête, pour affichage dans vos locaux pendant 30 jours, du **18 juillet au 16 août 2022**, soit 15 jours d'enquête proprement dite, précédée de 15 jours d'affichage ;
- un cahier d'enquête, pour y consigner les observations éventuelles ;
- les plans cadastraux correspondants.

Les demandes concurrentes peuvent être déposées au service Cultures Marines de la Délégation à la Mer et au Littoral de MARENNES pendant les 15 jours de l'affichage et les 10 premiers jours de l'enquête.

Les documents relatifs à ces projets sont consultables auprès de l'unité Cultures Marines et Pêche de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer - site de MARENNES - pendant toute la durée de l'enquête.

A l'expiration de la période d'enquête, le **16/08/2022**, vous voudrez bien me retourner le cahier d'observations arrêté et signé, auquel pourra être joint, si vous le jugez utile, l'avis du Conseil Municipal.

L'unité Cultures Marines et Pêche reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

*pour le Préfet, et par délégation
pour le directeur départemental des territoires et de
la mer,
et par subdélégation*

Comité Régional de la Conchyliculture de Charente-Maritime
A l'attention de M. le Président
ZA Les Grossines
Rue Sergent Lecêtre
CS 60 002
17320 MARENNES

La Responsable de l'unité
Cultures Marines et Pêche

Stéphanie Magri